



## **PREAVIS MUNICIPAL 4-2023**

### **Au Conseil communal de Forel (Lavaux)**

**Préavis municipal N° 4-2023 concernant la réfection de la Route de Grandvaux (RC 764 C-S), traversée du hameau de la Tuilière, avec demande de crédit**



Adopté en séance de Municipalité du 21 août 2023.

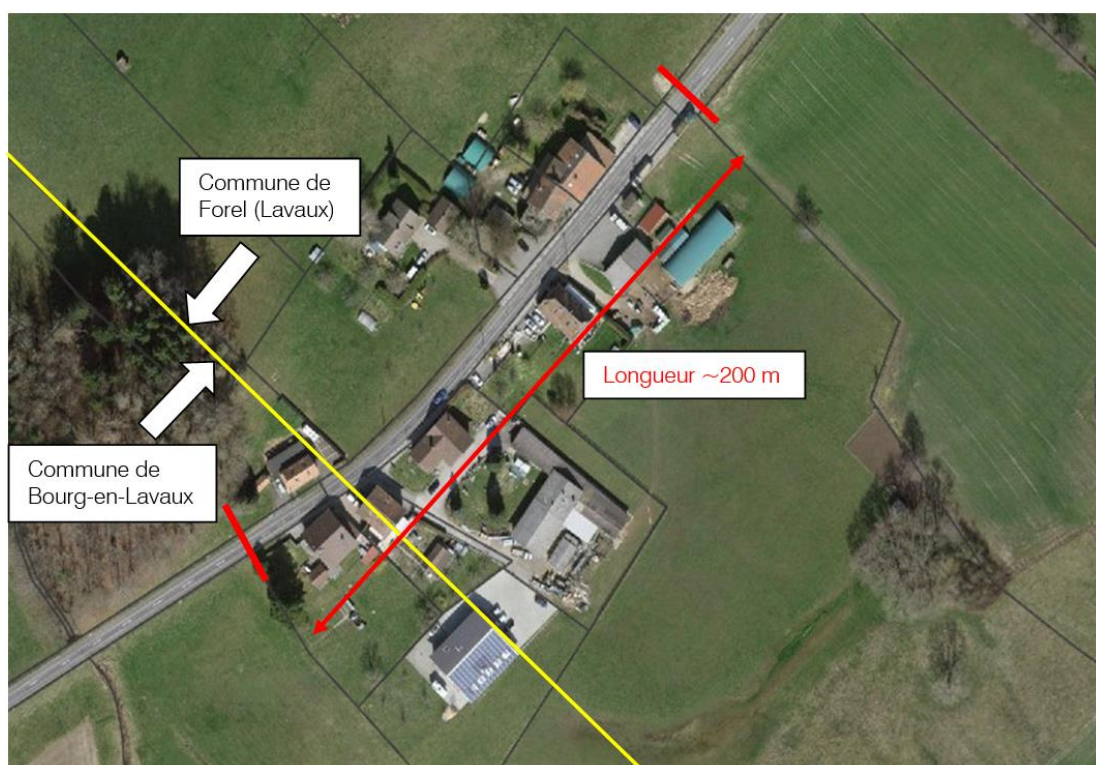
Municipale responsable : Mme Roseline Chapalay, tél. 079 389 82 36

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le préavis municipal N° 4-2023 sollicitant l'octroi d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 326'850.00 pour la réfection de la Route de Grandvaux, traversée du hameau de la Tuilière.

## 1. Préambule

Dans le cadre des travaux d'assainissement de la Route de Grandvaux RC 764 C-S (secteur cantonal La Tuilière / La Maillardoule) entrepris cet été par la Direction Générale de la Mobilité et des Routes (DGMR), la Commune de Forel (Lavaux) souhaite assainir le tronçon communal de la traversée du hameau de la Tuilière (figuré entre les traits rouges ci-dessous).



A noter que la particularité de la traversée en localité de cette route cantonale est sa situation sur deux communes, Bourg-en-Lavaux et principalement Forel (Lavaux). La frontière communale est figurée en jaune sur le plan ci-dessus.

## 2. Etat des lieux

### 2.1 Chaussée

La route cantonale RC 764 C-S est un axe complémentaire de type route secondaire qui traverse les Communes de Forel (Lavaux) et de Bourg-en-Lavaux.

La chaussée de la Route de Grandvaux est visuellement en mauvais état. Cet état de fait est corroboré par l'étude du bruit routier (rapport RCB-145-005), consigné et résumé au point 2.2.

Compte tenu de ces observations et au vu des travaux entrepris par la DGMR, il est décidé de procéder à la réfection de ce tronçon dans sa totalité.

Dans cette optique et en accord avec l'étude, un revêtement phonoabsorbant sera posé. Cette réfection a pour objectif d'améliorer la sécurité et la fluidité de la circulation pour tous les usagers, de maintenir en bon état cette infrastructure et de réduire le bruit.

## **2.2 Rapport bruit - résumé**

La traversée du Hameau de la Tuilière correspond au tronçon n°20 du rapport sur l'assainissement du bruit routier établi par le bureau aer-Acoustical Engineering & Research Sàrl en mars 2014.

Le rapport ne mentionne pas de mesure particulière à entreprendre sur ce tronçon car ce dernier ne présente pas de dépassement de la valeur limite d'immission. Il signale qu'au vu de l'âge des revêtements et de leur état, une réfection est à prévoir à moyen, voire à court terme. Dans cette optique, la pose d'un revêtement phonoabsorbant est souhaitable et aurait un effet positif sur le bruit routier.

Dans ce but et après consultation de la DGMR, un revêtement plus favorable du point de vue du bruit routier a été choisi.

## **3. Travaux projetés**

### **3.1 Chaussée**

La réfection de la chaussée nécessite le fraisage de l'enrobé existant sur une épaisseur totale de 80 mm ce qui permettra la pose d'une couche d'enrobé sur 50 mm et la pose d'un tapis phonoabsorbant (type AC MR 8 VD) sur 30 mm.

Dans le but d'une uniformité entre la partie cantonale et communale, il est décidé de poser le même type de revêtement.

Les travaux se dérouleront par étapes afin de garantir le passage des véhicules.

### **3.2 Collecteurs Eaux Claires (EC)**

Les contrôles caméras opérés ont démontré que les collecteurs EC sont en bon état.

Toutefois, deux nouvelles grilles seront posées sur le tronçon réfectionné afin d'améliorer le système d'écoulements des eaux de chaussée, ce qui implique une fouille longitudinale pour la pose du collecteur le long des parcelles N° 361 et 362.

### **3.3 Collecteurs Eaux Usées (EU)**

Les collecteurs d'eaux usées n'ont pas été investigués, car ces derniers se situent hors chaussée.

### **3.4 Eau potable**

La conduite principale, entièrement en PE, est conforme au plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE). Aucun remplacement de conduite n'est prévu.

### **3.5 Autres services**

Les entreprises Swisscom SA et Holdigaz SA, seront contactées pour connaître leurs intérêts à profiter des travaux communaux. La Romande Energie souhaite enterrer ses lignes aériennes. Par conséquent, l'éclairage public sera entièrement remplacé et un nouveau tube souterrain sera posé afin d'alimenter les 6 nouveaux candélabres. Une armoire pour l'éclairage public sera également posée dans le cadre des travaux.

## **4. Planning**

Sous réserve de l'approbation du crédit par le Conseil Communal de la Commune de Forel (Lavaux), les travaux débiteront mi-octobre 2023 ou début 2024 selon les conditions météorologiques.

Les travaux se dérouleront par étapes successives, par demi-chaussée.

Sous réserve des conditions météorologiques, la pose du tapis de la chaussée (couche de finition) se fera directement à la fin des travaux, le coffre n'étant quasiment pas touché.

## 5. Coût des travaux

Trois offres ont été demandées et contrôlées par notre bureau d'ingénieurs. Comme indiqué au point 1, ces travaux sont prévus sur les Communes de Forel (Lavaux) et de Bourg-en-Lavaux. Les coûts seront répartis selon les mètres sur chaque Commune, soit 40 m sur le territoire de Bourg-en-Lavaux et 160 m sur notre Commune.

Le montant total des travaux est estimé à **CHF 326'818.90**. Le devis a été établi par le bureau d'ingénieurs conseils qui travaille régulièrement pour la Commune (soumissions rentrées). Il s'établit de la manière suivante :

|                                                                                     |                |                       | Coût à la charge de:  |                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Travaux de génie civil                                                              | Montant HT     | Montat total HT       | Forel (Lavaux)        | Bourg-en-Lavaux       |
| CAN 111 - Travaux en Régie                                                          | CHF 4 000.00   |                       | CHF 3 200.00          | CHF 800.00            |
| CAN 112 - Essais                                                                    | CHF 350.00     |                       | CHF 275.00            | CHF 75.00             |
| CAN 113 - Installation de chantier                                                  | CHF 15 418.20  |                       | CHF 12 292.40         | CHF 3 125.80          |
| CAN 117 - Démolitions et démontages                                                 | CHF 1 325.00   |                       | CHF 1 275.00          | CHF 50.00             |
| CAN 222 - Pavages et bordures                                                       | CHF 1 350.00   |                       | CHF 450.00            | CHF 900.00            |
| CAN 223 - Chaussées et revêtements                                                  | CHF 111 719.80 |                       | CHF 91 197.70         | CHF 20 522.10         |
| CAN 237 - Canalisations et évacuations des eaux                                     | CHF 38 237.00  |                       | CHF 36 145.00         | CHF 2 092.00          |
| CAN 275 - Tubes de protection de câbles (constructions souterraines)                | CHF 12 293.00  |                       | CHF 10 704.00         | CHF 1 589.00          |
|                                                                                     |                | <b>CHF 184 693.00</b> | <b>CHF 155 539.10</b> | <b>CHF 29 153.90</b>  |
| <b>Eclairage public</b>                                                             |                |                       |                       |                       |
| Fourniture et pose de candélabres ( selon offre de la Romande Energie SA )          | CHF 23 760.00  |                       | CHF 20 509.75         | CHF 3 250.25          |
| 6 x candélabres (1 pce à Bourg-en-Lavaux )                                          |                | <b>CHF 23 760.00</b>  | <b>CHF 20 509.75</b>  | <b>CHF 3 250.25</b>   |
| <b>Marquage et signalisation</b>                                                    |                |                       |                       |                       |
| Marquages provisoires et définitifs (estimation)                                    | CHF 7 000.00   |                       | CHF 5 600.00          | CHF 1 400.00          |
| Fourniture et pose de signalisation verticale (estimation)                          | CHF 500.00     |                       | CHF 500.00            | CHF -                 |
| Totems entrées du hameau (2 pièces) (estimation)                                    | CHF 12 000.00  |                       | CHF 12 000.00         | CHF -                 |
|                                                                                     |                | <b>CHF 19 500.00</b>  | <b>CHF 18 100.00</b>  | <b>CHF 1 400.00</b>   |
| <b>Divers</b>                                                                       |                |                       |                       |                       |
| Abornements éventuels (estimation)                                                  | CHF 3 000.00   |                       | CHF 2 500.00          | CHF 500.00            |
| Mise à Jour du SIT par un géomètre (estimation) *                                   | CHF 1 000.00   |                       | CHF 800.00            | CHF 200.00            |
| Assurance de chantier [RC MO/TC] (estimation) *                                     | CHF 1 500.00   |                       | CHF 1 200.00          | CHF 300.00            |
| Divers et imprévus ~10 % *                                                          | CHF 30 000.00  |                       | CHF 24 000.00         | CHF 6 000.00          |
|                                                                                     |                | <b>CHF 35 500.00</b>  | <b>CHF 28 500.00</b>  | <b>CHF 7 000.00</b>   |
| <b>Total hors taxes des travaux</b>                                                 |                |                       | <b>CHF 263 453.00</b> | <b>CHF 222 648.85</b> |
| Honoraires ingénieurs civils                                                        | CHF 38 000.00  |                       | CHF 30 400.00         | CHF 7 600.00          |
| Honoraires pour état des lieux des façades des bâtiments avant travaux (estimation) | CHF 2 000.00   |                       | CHF 1 600.00          | CHF 400.00            |
| Honoraires géomètres                                                                | NEANT          |                       |                       |                       |
| <b>Total hors taxes des honoraires *</b>                                            |                |                       | <b>CHF 40 000.00</b>  | <b>CHF 32 000.00</b>  |
| <b>Total hors taxes des travaux avec honoraires</b>                                 |                |                       | <b>CHF 303 453.00</b> | <b>CHF 254 648.85</b> |
| <b>TVA 7.7%</b>                                                                     |                |                       | <b>CHF 23 365.90</b>  | <b>CHF 19 607.95</b>  |
| <b>Total TTC des travaux avec honoraires</b>                                        |                |                       | <b>CHF 326 818.90</b> | <b>CHF 52 562.05</b>  |

Estimation subvention DGMR : CHF 30'000.-

\* Répartition entre Communes Forel (Lavaux) / Bourg-en-Lavaux:

|      |     |         |
|------|-----|---------|
| 160m | 40m | = 200 m |
| 80%  | 20% | = 100 % |

Nous attendons une subvention cantonale estimée à CHF 30'000.-.

## 6. Financement et évolution du plafond d'endettement

Ce projet était prévu dans le plan des investissements de la législature 2021-2026 du préavis municipal N° 8-2021 voté par le Conseil communal le 10 décembre 2021 (partie Voirie : Traversée de la Tuilière).

Cet investissement sera amorti selon la durée fixée dans l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes (RCCcom) : 30 ans au plus pour les ouvrages de génie civil et d'assainissement.

Il sera financé par un emprunt d'au maximum de CHF 300'000.00 et le solde par la liquidité courante.

Lors du bouclage de ce chantier, les métrés seront séparés pour les travaux réalisés sur la Commune de Bourg-en-Lavaux. Selon la planification du bureau d'ingénieurs conseils, l'investissement à la charge de la Commune de Forel (Lavaux) se montera à CHF 274'256.80, hors subvention.

## 7. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE FOREL (LAVAUX)

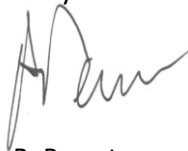
Vu le préavis municipal N° 4-2023,  
Où le rapport de la Commission chargée de son étude,  
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### DECIDE

1. D'autoriser la Municipalité à entreprendre la réfection de la Route de Grandvaux (RC 764 C-S), traversée du hameau de la Tuilière ;
2. D'autoriser la Municipalité à financer ces travaux pour un montant de CHF 326'850.00, selon le point 6 ci-dessus.

### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



B. Perret



La Secrétaire :



M. Pidoux